

PROGRAMME DE LA FORMATION (CR/RCIT)

2 jours | 14h00 | Présentiel

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Conductrices, conducteurs de véhicules ou de MEMU souhaitant transporter des matières dangereuses dans des citernes fixes ou démontables de plus de 1000 litres, des véhicules batteries de capacité totale supérieure à 1000 litres et des véhicules transportant des conteneurs, citernes mobiles ou CGEM de plus de 3000 litres
- Être en possession d'un certificat ADR 8.2 de BASE et de la spécialisation CITERNES, classes 2 à 9
- Une bonne maîtrise du français est toutefois conseillée

OBJECTIF DE LA FORMATION

- Mise à jour des connaissances nécessaires au transport des matières dangereuses en citerne
- Réussir l'examen final pour obtenir le certificat ADR conducteur et être autorisé à conduire des véhicules transportant des matières dangereuses en citerne

PÉDAGOGIE

Apports théoriques structurés (ADR, classes de matières, signalisation, équipements). La formation s'appuie sur une pédagogie active et participative. Prise en compte du niveau et de l'expérience des participants. Ajustement du rythme et des contenus si nécessaire.

VALIDATION DES ACQUIS

- Évaluation avec des quiz et questions pendant et après chaque fin de module (échange et corrections à chaud)
- Examen final éliminatoire avec 30 questions aléatoires. Seuil de réussite minimum requis : 70%

DÉLAIS D'ACCÈS

Aucun délai particulier n'est exigé. Le stagiaire peut s'inscrire sur la session et le lieu qui répond le mieux à ses contraintes.

APTITUDES ET COMPÉTENCES

À la fin de la formation, le certificat acquis, le conducteur sera habilité à conduire des véhicules ou MEMU transportant des matières dangereuses dans des citernes fixes ou démontables de plus de 1000 litres, des véhicules batteries de capacité totale supérieure à 1000 litres et des véhicules transportant des conteneurs, citernes mobiles ou CGEM de plus de 3000 litres.

ENCADREMENT

Formateur disposant d'une expérience dans le transport des marchandises dangereuses et agréé selon le cahier des charges ministériel.

FIN DE FORMATION

- Délivrance du certificat ADR avec la *Spécialisation Citerne* si l'examen est un succès
- Le stagiaire peut accéder aux modules de spécialisations complémentaires

ACCESSIBILITÉ

L'APTH peut s'adapter aux différentes situations. Sécurisez votre parcours de formation info.handicap@apave.com

PROGRAMME

JOUR 1 - (7h)

ACCUEIL	Formalités administratives, Tour de table
LES PRODUITS PÉTROLIERS	Leurs comportements et leurs dangers
VÉHICULES / CITERNES	Types de véhicules, différentes citernes
ÉLECTRICITÉ STATIQUE / DYNAMIQUE	Comprendre la différence
ENTREPRISE D'ACCUEIL	E.P.I.
PROCÉDURE CHARGEMENT	Chargement en dôme, en source
PROCÉDURE DÉCHARGEMENT	Livraison station-service, chez les particuliers
LES BITUMES	Les dangers, chargement, déchargement
LES FLEXIBLES	Les différents flexibles et leur contrôle
SIGNALISATION / PLACARDAGE	Panneaux orange, plaques étiquettes
LES DOCUMENTS	Certificat A.D.R., consignes écrites, l'agrément
TRANSPORT	Circulation, tunnel, limitation de vitesse

JOUR 2 - (7h)

LES CITERNES CHIMIQUES	Différentes citernes
LAVAGE	Document, compatibilité
CHARGEMENT / DÉCHARGEMENT	En entreprise d'accueil
LES DÉCHETS	Types de citerne, document,
LES CITERNES GAZ	Différentes citernes
CHARGEMENT / DÉCHARGEMENT	Gaz cryogénique et G.P.L.
SIGNALISATION / PLACARDAGE	Chimiques, gaz et déchets
CLÔTURE	Évaluation de la formation
EXAMEN	QCM de 30 questions (aléatoires)

FIN DE LA FORMATION